

Appel à communications



L'histoire des transmissions militaires **Enjeux opérationnels, influences croisées, nouvelle donne**



Colloque international organisé les 15 et 16 mars 2018 à Paris (localisation exacte précisée au mois de septembre 2017) par l'Union nationale des transmissions (UNATRANS) et le Service Historique de la Défense (SHD) à l'occasion du 150^e anniversaire des transmissions militaires.

Présentation

Depuis 150 ans, les transmissions militaires ont permis aux stratèges et aux tacticiens de réaliser sur terre, sur mer puis dans les airs, de fulgurantes combinaisons de feux et de mouvements. Malgré des succès qui furent parfois décisifs et contrairement à d'autres capacités militaires, les transmissions souffrent de leur image d'un univers jugé complexe, difficile à appréhender par un non-spécialiste, et leur histoire militaire n'a fait l'objet que de peu de travaux académiques. Alors que les objets numériques envahissent tous les pans de l'activité humaine, y compris ceux des opérations militaires, les armées ont aujourd'hui besoin de mieux connaître cette histoire pour nourrir leur réflexion et former leurs cadres.

Le 150^e anniversaire des transmissions militaires commémoré par le ministère de la Défense constitue le cadre-temps de ce colloque international qui a pour ambition d'étudier la place de l'histoire des transmissions dans le champ de l'histoire militaire et dans celui de l'histoire des techniques. Trois thèmes principaux seront explorés : les enjeux opérationnels, les influences croisées et la nouvelle donne du XXI^e siècle.

1. Enjeux opérationnels

Les militaires ont toujours cherché à améliorer leur capacité d'observation et de communication. Au XIX^e siècle par exemple, le télégraphe, après avoir été confié en France à l'administration civile des Postes et Télégraphes, fut placé très rapidement sous la tutelle du ministère de la guerre car les militaires en avaient perçu l'intérêt stratégique. Les nouveaux moyens de communication ont ainsi été progressivement intégrés par les armées, avec plus ou moins de rapidité par rapport à l'évolution des technologies civiles. A cet égard, l'utilisation des moyens de transmissions au cours du premier conflit mondial a été exemplaire. A contrario, certains choix stratégiques ont eu des répercussions sur le développement de moyens de télécommunication comme la radio qui fut délaissée dans les années précédant la Deuxième Guerre mondiale au prétexte que les réseaux téléphoniques filaires étaient jugés suffisants dans le cadre d'une guerre de position. La question se pose de savoir pourquoi et comment les transmissions ont été considérées au fil des années comme des capacités porteuses d'effets décisifs et utilisées pour la conduite des opérations.

2. Influences croisées

La France, comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et d'autres pays encore, partagent depuis le milieu du XIX^e siècle des connaissances scientifiques et techniques équivalentes, amenées par la révolution industrielle. Pourtant, dans la préparation et la conduite de la guerre, les militaires n'ont pas pu ou su tirer parti au même moment et de la même manière des innovations dans le domaine des transmissions, ce qui conduisit parfois à de graves impasses opérationnelles et à de cuisants échecs. Il est donc intéressant de réfléchir, par une approche croisée entre pays, aux conditions de toute nature qui ont permis de surmonter les freins au changement, de transcender les rivalités entre services et de décider de faire effort sur les transmissions militaires en développant les capacités de recherche et les potentiels industriels, et en adaptant les modes d'action pour obtenir des succès stratégiques et tactiques.

3. Nouvelle donne

Depuis la création des transmissions militaires au XIX^e siècle, les moyens humains et techniques consentis dans ce domaine ont répondu plus ou moins parfaitement aux enjeux majeurs de chaque époque. La période actuelle se caractérise, en particulier, par l'information sous toutes ses formes, traitements et utilisations. De l'arme du « commandement », nous sommes passés à celle de la supériorité par l'information en temps de paix, de crise et de guerre. Les organisations du ministère de la Défense, qui permettent la mise en œuvre des systèmes de télécommunication terrestres et

spatiaux et des systèmes d'information et de guerre électronique, offrent désormais une capacité d'action très élargie allant de l'influence à l'agressivité. Cette situation nouvelle et inédite conduit-elle à un renouvellement de l'art de la guerre ? et dans ce cadre, quelle est la place et le rôle des transmissions au regard des problématiques suivantes : un nouvel espace (cyber) à protéger, défendre, gagner ; de nouvelles ambitions aux niveaux politique, stratégique, opératif et tactique nationaux et multinationaux en termes de veille, d'alerte, d'aide à la décision et à la conception, d'action ; de nouvelles adversités liées à la banalisation de l'accès à l'information (par exemple internet, mobile, satellite et le terrorisme) ; et enfin, de nouvelles supériorités liées au couplage des informations à un niveau inédit ?

Les contributions prendront la forme de communications de 20 minutes. Les propositions seront envoyées en fichier Word et comprendront un titre et un résumé ne dépassant pas 2000 signes ; une biographie (environ 500 signes) sera jointe à l'envoi. Elles doivent être adressées à l'adresse suivante :

yvan.cadeau@intradef.gouv.fr avec copie à

herve.drevillon@intradef.gouv.fr et yves-tristan.boissan@intradef.gouv.fr

Calendrier

Date limite de soumission des propositions :

15 septembre 2017

Réponse du comité scientifique :

15 novembre 2017

Diffusion du programme :

15 décembre 2017

Responsables scientifiques :

Professeur Hervé Dréviillon, directeur de la recherche au SHD ; professeur d'histoire à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne

Général Yves Boissan, directeur adjoint de la Direction générale des systèmes d'information et de communication

Comité scientifique : en cours de constitution

Coordination/contact : commandant Ivan Cadeau (yvan.cadeau@intradef.gouv.fr)